

L'Association de Sauvegarde du **Château de Termes** « Termes en Termenès »

Présentation 2011



Association ASCT
Chez Mr Michel SEGUY – 11330 TERMES
Tél : 04.68.70.03.84 ; Ou, si absence : 04 68 70 09 20
<http://asso.chateau-termes.com> asso.termes@gmail.com



REMPART
L'ASCT est une
association affiliée au
réseau REMPART

Présentation et objet de l'association

Au cœur du massif des Corbières, dans l'Aude, Termes se situe à mi chemin entre Carcassonne et Perpignan. Site historique d'un siège illustre de la Croisade albigeoise, le château de Termes fût un des « 5 fils de Carcassonne » avant d'être démantelé au XVIIe siècle.

Longtemps abandonnés, les vestiges font, à la fin des années 80, l'objet d'une démarche de valorisation (programme départemental « Pays Cathare »). L'association de sauvegarde du château de Termes, « Termes en Termenès » se constitue alors. Son but est la préservation et la valorisation du patrimoine termenais, notamment les vestiges du château.



Ainsi, cela fait 20 ans que l'association et la mairie de Termes œuvrent à la mise en valeur du château. Depuis 2005, c'est un véritable programme de fouilles couplé à une stratégie de valorisation qui a été lancé, et surtout, l'année 2008 a vu la relance de l'association, avec une rapide affiliation au réseau REMPART (Réhabilitation et Entretien des Monuments du Patrimoine Artistique ; union de 170 associations locales œuvrant en faveur du Patrimoine).

Les mois de juillet 2009 et 2010 ont vu le retour des chantiers de bénévoles... en attendant celui de juillet 2011 que nous préparons !



Association ASCT
Chez Mr Michel SEGUY – 11330 TERMES
Tél : 04.68.70.03.84 ; Ou, si absence : 04 68 70 09 20
<http://asso.chateau-termes.com> asso.termes@gmail.com

Une action collective de conservation du patrimoine



L'association mobilise les personnes les plus concernées par les vestiges du château, et donc notamment les habitants de Termes. Mais l'intérêt de la démarche a permis de mobiliser les bonnes volontés des villages alentours et même de plus loin. Outil utile et citoyen, notre association est aussi un espace de relation sociale pour notre contrée dépeuplée (50 habitants seulement à Termes !). Une petite équipe assure le suivi régulier des dossiers et besoins, tandis que 21 membres constituent l'ASCT.



Les actions de terrain concernent surtout le débroussaillage et l'entretien de la végétation au printemps (plusieurs matinées), ainsi que des actions ponctuelles de déblaiement et de soutien au travail des prestataires professionnels actifs sur le site, sur directives des responsables (archéologue, architecte du SDAP etc...).

Il s'agit indirectement d'un projet de développement local !

Un programme de fouilles et de valorisation ambitieux

Une fois les relevés topographiques et les études nécessaires faites, et une fois les autorisations pour un programme triennal acquises, la Municipalité de Termes a lancé un lourd programme sur les vestiges du château. Les impératifs de conservation et de valorisation touristique sont intégrés dès le départ dans la stratégie annuelle d'intervention.

La complémentarité des interventions se veut exemplaire : les murs dégagés par la fouille se retrouvent consolidés quelques semaines après. Les cheminements de visite et leurs évolutions sont pris en compte.

Dans cette démarche collective, l'association joue un rôle notable de mobilisation du bénévolat et du partenariat privé !



Association ASCT
Chez Mr Michel SEGUY – 11330 TERMES
Tél : 04.68.70.03.84 ; Ou, si absence : 04 68 70 09 20
<http://asso.chateau-termes.com> asso.termes@gmail.com

Des chantiers de bénévoles en été sous le label REMPART

L'association, membre de l'Union REMPART, intervient sur le monument au travers de chantiers de bénévoles visant à accélérer la démarche de valorisation engagée par la commune de Termes. Une convention est signée entre la municipalité et notre association pour nous permettre d'intervenir en toute légalité sur le monument.

Les bénévoles se voient confier des tâches diverses telles que du déblaiement archéologique, des actions d'aménagement et de sécurisation des cheminements ainsi que la réalisation de maçonneries et restaurations. Ces travaux sont le cas échéant placés sous l'autorité d'un archéologue indépendant, mais surtout animés concrètement par un maçon agréé.

Outre les membres de l'association, un animateur de vie assure la bonne cohésion du groupe, constitué d'une dizaine de jeunes personnes (surtout).



L'accueil des bénévoles ainsi que leur encadrement engendre un certain nombre de coûts qui obligent l'ASCT à rechercher des aides (subventions, dons, mécénat...).



Association ASCT

Chez Mr Michel SEGUY – 11330 TERMES

Tél : 04.68.70.03.84 ; Ou, si absence : 04 68 70 09 20

<http://asso.chateau-termes.com> asso.termes@gmail.com

2009 et 2010 : le travail fait par les 4 premières équipes.

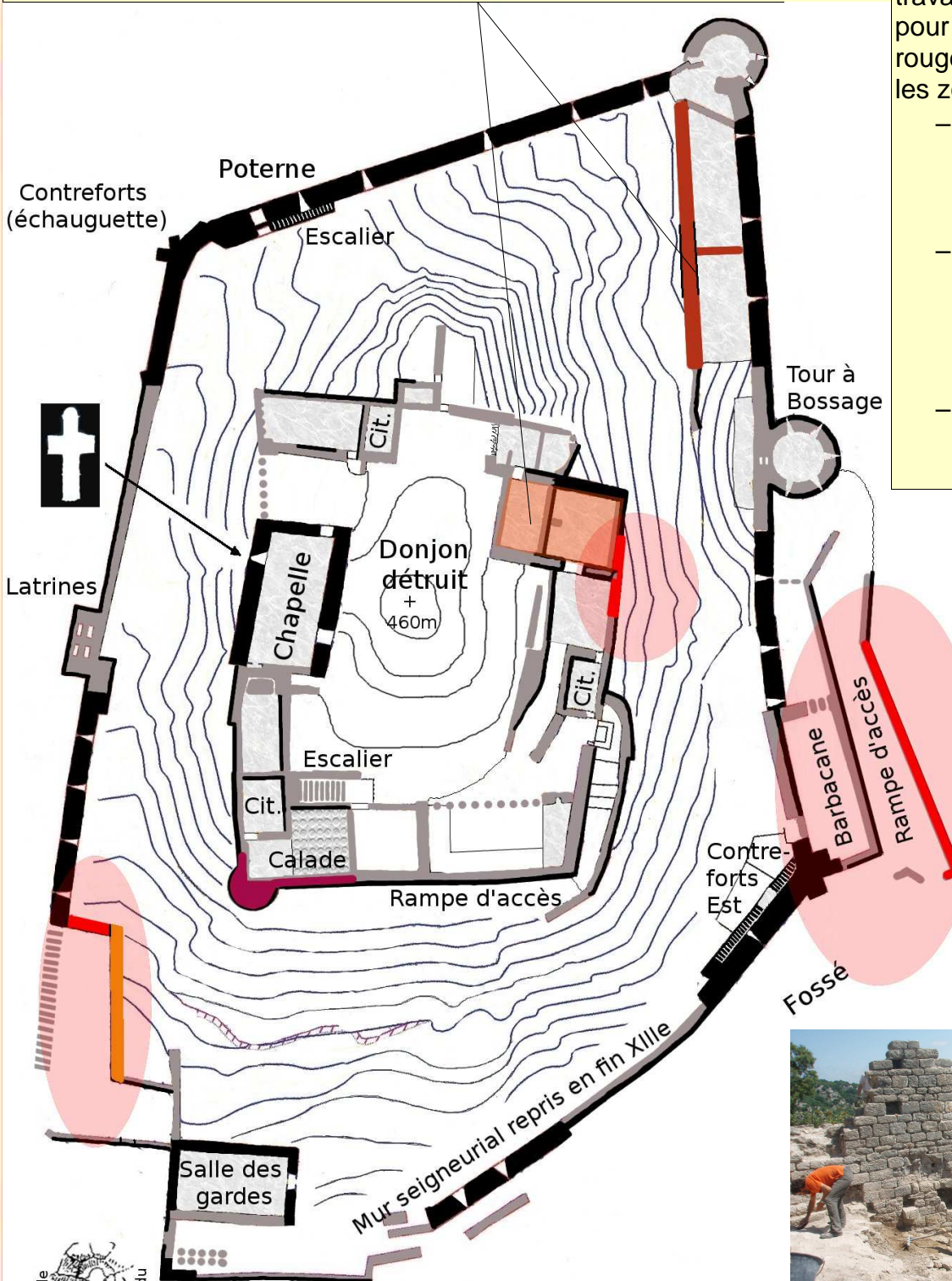
Juillet 2009 :

1ers chantiers avec les « bénévoles REMPART » et 2 interventions :
- déblaiement d'une salle à l'Est du donjon (remplissage couleur saumon)
- Restauration d'un mur, vestige d'un bâtiment accolé à la courtine, dans le secteur Nord-Est (couleur rouge-brun).

Juillet 2010 :

La seconde saison voit la possibilité de travailler avec 2 maçons, d'où des travaux de maçonnerie pour l'essentiel (voir le rouge et l'orange dans les zones rosées) :

- mur de soutènement de la rampe d'accès
- mur en pierre sèche et partie maçonnée dans le secteur sud-ouest
- partie de mur de l'enceinte sommitale ouest





Termes, un site historique dont la notoriété progresse

Au niveau de la fréquentation touristique, et de l'aspect spectaculaire des vestiges, le château connaît une évolution remarquable au fil des années. Les débroussaillages, les déblaiements, les fouilles, les consolidations... ou encore le développement du contenu didactique. L'ensemble de ces réalisations, font que le site n'est presque plus reconnaissable par d'anciens visiteurs. La réputation de « tas de pierres » est désormais dépassée, et le public ne s'y trompe pas : il vient chaque année plus nombreux.

Longtemps cantonnée aux alentours de 6 à 7.000 entrées, la fréquentation progresse désormais régulièrement. La saison 2010 a vu près de 12.000 visiteurs fouler le site en totalité (entrées payantes et gratuites). Plus de 9000 billets payants, plus de 15.000 personnes comptées sur notre village de caractère !

Une journée d'animations organisée notamment par les membres de l'ASCT : « 1210, le siège du château de Termes ».



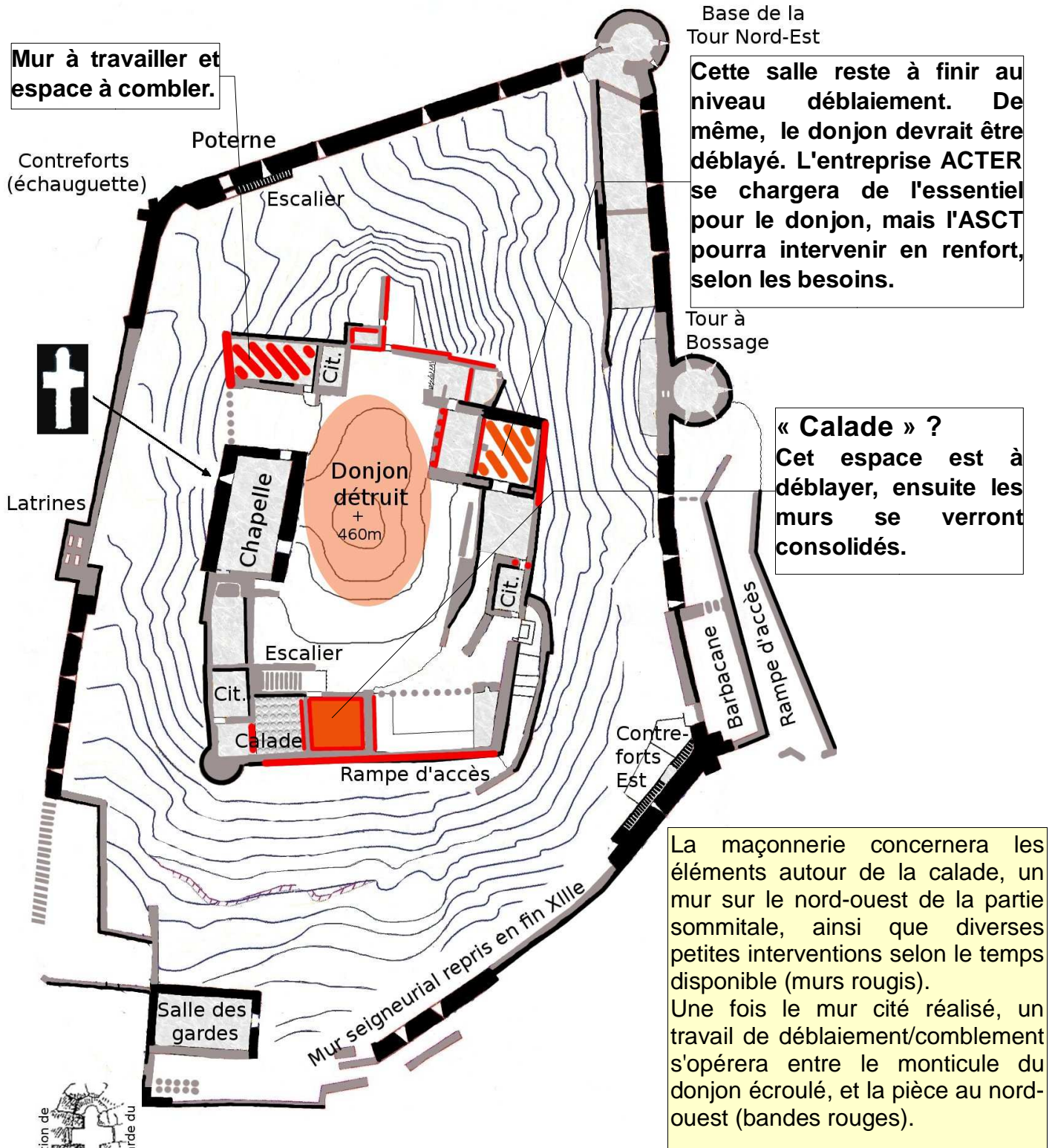
Prévue initialement pour l'unique moment de la commémoration des 800 ans de l'évènement, cette journée à caractère médiéval est amenée à se reproduire en 2011. Destinée au plus grand nombre de par l'attractivité du droit d'entrée, la manifestation vise (aussi) à promouvoir les actions réalisées au château au cours du mois de juillet, puisqu'elle se déroule peu après la fin des chantiers REMPART : le vendredi 5 août 2011 !



Association ASCT
 Chez Mr Michel SEGUY – 11330 TERMES
 Tél : 04.68.70.03.84 ; Ou, si absence : 04 68 70 09 20
<http://asso.chateau-termes.com> asso.termes@gmail.com

Les projections pour le chantier de juillet 2011 voire plus tard :

Idéalement, nous souhaiterions pouvoir faire travailler deux maçons, mais le plan de financement ne semble pas le permettre (Mais qui sait, selon nos contacts mécènes ?!?). De ce fait, nous nous organisons afin de faire de la maçonnerie et du déblaiement aussi. Généralement moins populaire, le déblaiement ne devrait pas être dénué d'intérêt puisqu'il aura un aspect « archéologique » : il s'agira de remettre à jour un sol pavé, une « calade », si sa présence se confirme (zone orange au sud).



Devenir partenaire mécène

Vecteur de communication original, le mécénat permet d'affirmer son intérêt pour son environnement culturel. Votre structure peut nous soutenir. Cette aide nous permet de maintenir notre action en faveur de la valorisation du site de Termes et du bénévolat associatif, ce, en s'affranchissant au maximum des seules subventions.

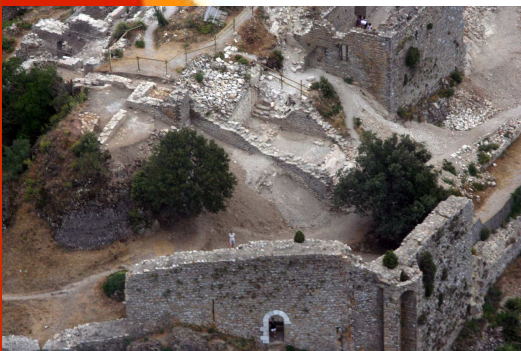
Être partenaire de notre association c'est :

- **Valoriser son image** en soutenant une opération que le grand-public plébiscite.
- **Associer son nom** à une démarche jugée comme exemplaire par les instances de la conservation du patrimoine (DRAC...). C'est une façon d'affirmer vos valeurs et de mettre vos compétences au service de l'intérêt général.
- **Promouvoir son entreprise** auprès des visiteurs d'un site touristique mais aussi auprès de ses clients et partenaires et personnel de l'entreprise.
- **Bénéficier d'une communication** faite par l'association sur divers supports (sur le site internet <http://asso.chateau-termes.com> avec notamment un lien, la presse, les dépliants, les affiches...).

Ce partenariat peut prendre la forme d'un mécénat de compétence, de dons financiers (déductibles d'impôt – loi du 1er août 2003), de dons ou de prêt de matériel. Votre entreprise serait ainsi associée de manière privilégiée à la restauration d'un monument au passé prestigieux et pourquoi pas à la manifestation festive.

Mécénat et avantages fiscaux

Soutenir ce projet permet à votre entreprise une déduction fiscale sur le montant de l'impôt sur les sociétés. La loi du 1er août 2003 permet une réduction d'impôt de 60 % sur le montant de l'impôt sur les sociétés, dans la limite d'un plafond de 0,5 % du chiffre d'affaires. Exemple : un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôts.



L'association en 2011 :

Bureau :

M. Michel SEGUY	Président
M. Guilhem BARO	Vice-Président
M. Hannes CEULEMANS	Trésorier
M. Hartmut SCHULZE	Vice-Trésorier
M. Bernard DIMON	Secrétaire
Mme. Blanche OLIVE	Vice-Secrétaire

Actions au printemps :

- entretien de la végétation
- amélioration des cheminements
- préparation du chantier estival

Chantiers REMPART en juillet 2011 :

- session 1 du dimanche 3 juillet au samedi 16 juillet
- session 2 du dimanche 17 juillet au samedi 30 juillet



Association ASCT
Chez Mr Michel SEGUY – 11330 TERMES
Tél : 04.68.70.03.84 ; Ou, si absence : 04 68 70 09 20
<http://asso.chateau-termes.com> asso,termes@gmail.com

Merci pour votre intérêt !